

PORT SEINE-MÉTROPOLE OUEST
Cinquième réunion de l'Instance Permanente de Concertation
Vendredi 12 décembre 2025 (14H30-16H15)
Salle du conseil municipal – Hôtel de Ville d'Andrésy
COMPTE RENDU



➔ CADRE DE LA RÉUNION

➔ OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

- Informer sur les travaux de la phase 1
- Présenter les acteurs du lot 2
- Présenter le dispositif d'information et de remontée terrain
- Écouter les parties prenantes pour adapter, au plus près du terrain, l'information relative à PSMO et à la conduite des travaux

➔ ÉQUIPE DE HAROPA PORT

- Mariusz WIECEK, directeur de l'agence Haropa Port Seine-Aval
- Jean-Yves HARDY, directeur du projet Port Seine-Métropole Ouest
- Erwan LE PRIOL, responsable d'opérations
- Caroline VALLETTE, responsable de la concertation / RSE

➔ INTERVENANTS

- Lionel WASTL, Maire d'Andrésy
- Johanne CUSSET, Responsable Territoires & Environnement à Terélian
- Manuel HELLOT, Chef de projet en acoustique environnementale / Cartographie du bruit, Bruitparif
- Serge GARNIER, Directeur Développement et Prospection à Spie Batignolles Le Foll TP
- Thierry HAUCHARD, Chef de service Foncier & Environnement à Heidelberg Materials France Granulats

➔ PARTICIPANTS :

- 4 collèges représentés : État/collectivités territoriales, entreprises et mariniers, associations, riverains et sentinelles travaux.
- Feuille de présence en annexe

➔ ANIMATION

- Pascal BEAUMARD, Directeur conseil AMO agence État d'Esprit (Dimosia)
- Trévor RIDEAU, Consultant AMO agence État d'Esprit (Dimosia).

DÉROULÉ DE LA RÉUNION :

L'actualité et les travaux phase 1

- Les acteurs du chantier
- Les points d'actualité et de suivi
- Le démarrage des travaux de la phase 1

La maîtrise des impacts

- L'observatoire du bruit d'Île de France (BruitParif)
- La gestion des espèces exotiques envahissantes
- Le reporting environnemental de chantier

Les dispositifs d'information

- Le dispositif d'information chantier et de remontée des signalements
- Les outils d'information réalisés ou en cours
- Les actions d'information

Diaporama en annexe

➔ PRINCIPAUX ENGAGEMENTS PRIS ET ACTIONS EN COURS À LA SUITE DE LA RÉUNION DU 10 JUILLET 2025 (IPC#4)

En résumé les principaux engagements pris :

Environnement et aménagement :

- Suivi du bruit et de la qualité de l'air pendant le chantier
- Gestion des déblais : évacuation fluviale/routière, tapis convoyeur
- Végétalisation et traitement des berges : rideau végétal, reprise paysagère

Urbanisme et patrimoine :

- Permis d'aménager : obtention, contraintes patrimoniales, hauteur maximale (30 m)
- Centre de vie / Villa Louis XIII : usages futurs et co-construction avec les communes

Mobilités, flux, et réseaux :

- Trafic poids lourds : volume, horaires, impact sur la RN184
- Assainissement : calendrier et modalités de raccordement
- Darse / passerelle : calendrier d'ouverture, caractéristiques techniques, coût estimatif

Emploi, économie locale, et formation :

- Emploi / insertion : effectifs, PME locales, clauses sociales
- Information / signalétique : localisation et phasage des panneaux d'information chantier

SYNTHESE DE LA RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2025

Points principaux d'échanges

- Travaux : la phase 1 est pleinement lancée, avec les lots attribués et un chantier désormais en action.
- Maîtrise des impacts : le suivi est organisé pour anticiper et traiter les situations, notamment sur le bruit (capteur mobilisable, déplacement prévu sur la base-vie en 2026, mesures ponctuelles possibles si besoin).
- Environnement : suivi écologue, dispositifs de protection de la faune et vigilance opérationnelle sur les points d'eau stagnante pour limiter les nuisances.
- Emploi / insertion : les objectifs sont confirmés et les clauses sociales sont activées, avec un dispositif d'accompagnement des entreprises.
- Concertation : le dialogue se poursuit sur un rythme régulier (deux IPC par an) ; pas de nouvelle réunion publique générale sur la phase 1, mais des ateliers de travail ciblés.
- Information :
 - un dispositif clair est rappelé pour remonter les questions et signalements (mail PSMO, complété par l'application Mon Chantier dédiée pour le lot 1), avec un traitement conforme aux exigences qualité/environnement.
 - Des visites de chantier sont prévues, avec un recueil des personnes intéressées pour organiser ces temps sur site.
 - Un panneau rive droite est prévu ainsi qu'un dispositif d'information marché (demande maire d'Andrésy).

➔ COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

➔ INTRODUCTION

➔ Lionel WASTL, Maire d'Andrésy

La séance est ouverte par Lionel Wastl, Maire d'Andrésy, qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Il indique son souhait que les échanges se déroulent dans un esprit constructif et positif, afin de permettre d'avancer collectivement sur ce dossier structurant pour le territoire. Il remercie HAROPA PORT pour l'organisation de cette nouvelle instance permanente de concertation.

➔ Mariusz WIECEK, directeur de l'agence Haropa Port Seine-Aval

En introduction, Mariusz Wiecek, directeur de l'agence Seine-Aval, introduit la séance

Il remercie l'ensemble des membres de l'Instance Permanente de Concertation pour leur présence en cette fin d'année, période pourtant particulièrement chargée pour l'ensemble des participants.

Cette cinquième instance marque une étape importante, le projet étant désormais entré dans une phase opérationnelle avec le lancement effectif des travaux. Le rôle de l'IPC est important pour communiquer sur l'avancement du projet et d'ajuster les.

Il rappelle les précédentes rencontres, en particulier l'Instance Permanente de Concertation de juillet 2025, ainsi que la réunion d'information de septembre 2025, au cours desquelles ont été présentés les travaux de la phase préparatoire. Il cite notamment l'aménagement de la zone de bateaux-logements, la création de la zone de découplage des convois fluviaux, les opérations de renaturation des berges, ainsi que le nettoyage des sites concernés.

L'objectif demeure inchangé : garantir la maîtrise des impacts, maintenir un engagement environnemental fort et assurer une information transparente vis-à-vis du territoire.

→ TEMPS D'ÉCHANGES

Présentation du Groupement d'entreprises Lot 2

Intervention : Serge GARNIER, Directeur Développement et Prospection à Spie Batignolles Le Foll TP

(Le lot 2 des travaux de la phase 1 venant d'être attribué, le mandataire du groupement d'entreprises est appelé à se présenter).

Serge Garnier, Directeur Développement et Prospection chez SPIE BATIGNOLLES LE FOLL TP, se présente et indique que son groupement vient d'être notifié du marché du lot 2 pour la phase 1 de Port Seine-Métropole Ouest. Il précise que ce lot couvre l'ensemble des aménagements de voirie et réseaux divers (VRD), les aménagements d'espaces verts, ainsi que les modes doux.

Il rappelle la présence historique de l'entreprise Le Foll sur le secteur d'Andrésy et d'Achères. Il précise que l'entreprise Le Foll a été rachetée il y a trois ans par le groupe Spie Batignolles, tout en conservant sa connaissance du territoire et de ses acteurs. Il indique qu'un travail important a été mené avec HAROPA PORT lors des opérations de remise en état des terrains, en amont de la création de la darse.

Serge Garnier mentionne par ailleurs une évolution des installations du groupement, en indiquant qu'une nouvelle agence et qu'une centrale d'enrobés ont été reconfigurées avec un objectif de décarbonation, ainsi que la présence d'une plateforme de valorisation. Il précise que, dans le cadre de PSMO, un travail significatif est attendu notamment sur la gestion des déblais et sur la renaturation, afin de produire de la terre végétale destinée aux espaces publics.

Ce travail est porté par Spie Batignolles Le Foll, avec l'appui de l'entreprise Valois pour les aménagements paysagers.

S'agissant de la phase de préparation, il évoque les actions relatives à la gestion des arbres et des végétaux. Une identification sera réalisée pour connaître les arbres à conserver et ceux qui ne le seront pas. Il précise que les marques visibles sur certains arbres correspondent à cette phase de préparation. Il indique que le travail se poursuivra avec l'écologue sur la gestion de la végétation, notamment sur l'éradication d'espèces invasives comme la Renouée du Japon.

Serge Garnier précise enfin que, bien que les travaux soient annoncés pour démarrer en avril 2026, des interventions pourront être engagées en amont, en accord avec le dispositif de pilotage du chantier, afin d'anticiper certaines opérations de préparation.

Mesure du bruit par BRUITPARIF

Intervention : Cécile MÉNARD, représentante des Bateaux-Logements

Cécile Ménard demande si la zone en jaune correspond bien au chantier.

Réponse de BruitParif (Manuel Hellot)

Manuel Hellot lui répond par l'affirmative. Sur cette cartographie, il est précisé que, plus les valeurs sont élevées, plus le niveau sonore est important, et que le jaune correspond aux niveaux les plus faibles.

La zone en jaune correspond en effet à l'emprise du chantier de la phase 1 et, sur la période considérée, aucune intervention n'a eu lieu, à date.

Intervention : Patrick SOISSONS (COPRA 184/ Sentinelles Travaux)

Patrick Soissons indique qu'il lui semblait avoir été évoqué, lors d'échanges précédents, la possibilité de disposer d'une station « Méduse » supplémentaire, mobile, afin de pouvoir réaliser des mesures en cas de problème signalé dans un secteur particulier. Il relève que ce point n'a pas été mentionné dans la présentation.

Réponse de HAROPA PORT :

Il existe bien un capteur « Méduse » plus simple à déplacer, aujourd'hui située sur l'Île du Bac, en face de la recyclerie, avant le pont RER A. Il est indiqué qu'elle peut être déplacée, et elle sera sur l'emplacement de la base vie principale. Il est précisé que ce repositionnement permettra de corrélérer le bruit mesuré à proximité immédiate des sources.

Le déplacement d'un capteur peut se heurter à des contraintes techniques, notamment l'absence d'alimentation électrique sur certaines zones du terrain où le creusement de la darse est prévu, les poteaux électriques ayant été déposés. Il est mentionné qu'une adaptation pourrait être envisagée.

Complément de réponse de Johanne CUSSET de Terélian (Groupement d'entreprises lot 1) :

Un sonomètre mobile est également disponible afin de réaliser des relevés ponctuels sur la durée souhaitée, selon une modalité plus manuelle. Il est précisé qu'en cas de signalement ou de besoin de suivi plus fin sur un point non couvert ou non anticipé, l'entreprise peut réaliser des campagnes de mesure sur des séquences de quinze minutes, trente minutes, ou de manière régulière. Il est précisé que trois points de mesure de ce type ont été identifiés et peuvent être déplacés en fonction des besoins.

Faune, déplacements des espèces et clôtures de chantier

Intervention : Catherine DUBOIS (ADARG/ Sentinelles Travaux)

Catherine Dubois, habitante de l'Île Peygrand, interroge les intervenants sur les mesures envisagées concernant les moustiques. Elle indique craindre une aggravation des nuisances.

Réponse de Johanne CUSSET de Terélian (Groupement d'entreprises lot 1) :

Il existe plusieurs facteurs expliquant ce phénomène. Il est d'abord rappelé que les moustiques se développent en lien avec la présence d'eau stagnante et de points d'eau. Il est également mentionné un contexte plus général de baisse des prédateurs, avec notamment une diminution des oiseaux et des chauves-souris.

Un premier élément concret de vigilance consiste à vérifier, sur le chantier, l'absence de zones d'eau stagnante susceptibles de se former, notamment en évitant que des flaques importantes ne demeurent durablement sur site.

cette mesure de gestion consiste à tasser les sols, et vérifier qu'il n'existe pas d'ornières susceptibles de retenir l'eau. en fin de journée et le week-end: Le travail de protection et d'accueil de l'avifaune et des chiroptères devraient à terme produire son effet sur les ravageurs.

Intervention : Marie-José JAOUEN, Présidente de France Nature Environnement Île-de-France

Marie-José Jaouen, Présidente de France Nature Environnement Île-de-France, indique que l'emprise du chantier est clôturée et s'interroge sur les impacts de ces dispositifs sur le déplacement des espèces. Elle rappelle que la plateforme a été aménagée avant le démarrage des travaux et qu'il a nécessairement existé des déplacements d'oiseaux, de mammifères et d'autres espèces. Elle demande si un suivi est assuré sur ce sujet.

Réponse de Johanne CUSSET de Terélian (Groupement d'entreprises lot 1) :

Le suivi de la faune est assuré par l'écologue du chantier. Les phases les plus sensibles pour la faune se situent généralement au printemps et en été, périodes durant lesquelles les espèces se déplacent et se reproduisent davantage. Il est indiqué que le chantier a débuté à l'automne et en hiver, période durant laquelle l'activité biologique est plus limitée. Il est précisé que les oiseaux ne constituent pas le principal enjeu dans ce contexte, compte tenu de leur capacité de déplacement et de dispersion. Les espèces davantage concernées sont les amphibiens et les reptiles, qui sont moins mobiles et ont tendance à se réfugier en hiver dans des zones boisées ou abritées.

Les clôtures mises en place sont des clôtures comportant des mailles, permettant le passage de certains mammifères et petits reptiles. Il est précisé que les dispositifs visent en particulier à empêcher l'accès des amphibiens aux zones identifiées comme sensibles. Des aménagements spécifiques sont mis en œuvre, notamment des rampes ou dispositifs d'échappatoire, permettant aux amphibiens présents côté chantier de sortir des zones de travaux.

Le suivi régulier effectué par l'écologue permet de ne pas perturber les zones simultanément : les interventions sont réalisées par secteurs, ce qui permet des possibilités de report et de déplacement pour les espèces.

Complément de réponse de HAROPA PORT

Il est rappelé que le site ne correspond pas à un milieu naturel vierge : les terrains ont déjà été exploités et remaniés depuis longtemps (Cf. la présence de Le Foll TP et de GSM),.

Complément de réponse de Serge GARNIER de Spie Batignolles Le Foll TP (Groupement d'entreprises lot 2) :

Serge Garnier complète ces éléments en précisant que les clôtures mises en place ne constituent pas une fermeture hermétique. Les clôtures sont principalement destinées à assurer la sécurité des personnes, notamment pour éviter l'intrusion sur les zones de chantier, et qu'elles présentent des mailles de type 2 par 2 permettant le passage de la petite faune.

Pour le lot 2, des clôtures seront installées par zones d'intervention, mais l'ensemble du lot ne sera pas fermé en continu. Les travaux se dérouleront par secteurs, selon une organisation classique des chantiers d'aménagement, en maintenant notamment les circulations nécessaires et les accès pour les services de secours.

Impact sur l'emploi local et clauses d'insertion sociale

Intervention : Marie-José JAOUEN, Présidente de France Nature Environnement Île-de-France

Marie-José Jaouen demande des précisions sur l'emploi local, ainsi que sur la mise en œuvre des clauses sociales et des heures d'insertion.

Réponse de HAROPA PORT

Les estimations actuelles font état d'environ 140 emplois directs et indirects liés au chantier, chiffre issu des évaluations réalisées lors de l'étude d'impacts. Il est précisé qu'en phase d'exploitation, l'estimation est d'environ 750 emplois.

Ces estimations intègrent à la fois les emplois directs et indirects.

Des clauses d'insertion sociale sont prévues dans les marchés de travaux. Celles-ci sont exprimées en heures d'insertion. À titre indicatif, il est mentionné un volume d'environ 2500 heures pour le lot 1 et 1 500 heures d'insertion pour le lot 2 (4 000 heures en tout). La mise en œuvre de ces clauses est assurée par la structure locale Activit'y qui accompagne les entreprises dans le recrutement et le suivi des parcours d'insertion.

Complément de réponse de Serge GARNIER de Spie Batignolles Le Foll TP

Une première réunion a déjà eu lieu avec la structure Activit'y et précise que son entreprise travaille régulièrement avec ce dispositif.

Il souligne l'ancrage local de l'entreprise en précisant qu'environ la moitié du personnel réside dans le secteur. Les équipes sont composées d'un effectif local significatif, qu'il présente comme l'une des forces de l'entreprise.

Gestion des déblais

Interventions complémentaires aux informations apportées par Terélian.:

Précisions de Terélian dans la présentation globale

- Évacuation des déblais :
25% par voie fluviale
65 % à l'intérieur même du site, vers la carrière GSM → évitemment de 30 000 camions en trafic routier pour le comblement de la carrière

- Taux de valorisation des matériaux du site : 99%

Intervention de Thierry HAUCHARD de Heidelberg Materials France Granulats

Thierry Hauchard précise, en complément, que les matériaux accueillis dans la carrière correspondent exclusivement à une fraction inerte. Il est rappelé que la carrière d'Achères est juridiquement autorisée à recevoir uniquement des matériaux inertes, et non l'ensemble des terres excavées. Il est indiqué que ce cadre a été clairement posé et partagé, et qu'une traçabilité complète est mise en œuvre afin de garantir la conformité des matériaux, tant au départ qu'à l'arrivée sur le site d'accueil.

L'activité principale consiste à extraire et à valoriser les matériaux sous forme de sable et de gravier destinés notamment à la production de béton.

Cette activité dépend à la fois du marché des granulats et du marché du remblai, et que le rythme d'extraction et de creusement est conditionné par les capacités d'évacuation vers les filières de valorisation.

Enfin, Thierry Hauchard souligne que, dans un contexte de marché contraint, un rythme de travail prudent a été retenu afin d'assurer la faisabilité de l'évacuation des matériaux et de sécuriser l'ensemble des acteurs impliqués dans cette organisation.

Intervention de Serge GARNIER de Spie Batignolles Le Foll TP

Serge Garnier répond également aux éléments précédemment évoqués relatifs aux déblais en indiquant que l'objectif est de valoriser l'intégralité des matériaux, à 100%. Il précise que l'entreprise prévoit de limiter très fortement les sorties de matériaux hors de la zone de chantier, en indiquant que l'environnement industriel mobilisé se situe à l'intérieur même du site.

Il mentionne également l'existence d'un partenaire implanté dans la zone de la darse. Il conclut en indiquant que cette organisation vise à limiter autant que possible les impacts à l'extérieur du site et à réduire les nuisances pour le territoire.

Tenue du chantier

Intervention de Laurent BROSSE, Maire de Conflans-Sainte-Honorine

Laurent Brosse félicite HAROPA PORT et les entreprises pour la très bonne tenue du chantier PSMO et de la qualité des échanges de l'IPC.

Organisation de l'information

Intervention : Maria Escribano, collaboratrice parlementaire du Député Aurélien Rousseau

Maria Escribano demande s'il est prévu d'organiser une nouvelle réunion publique comparable à celle qui s'était tenue à l'espace Julian Green en février 2024.

Réponse de HAROPA PORT

Une nouvelle réunion publique de ce type n'est pas prévue, la dernière ayant eu lieu à Achères en septembre dernier . La phase 1 de travaux a été lancée pour les deux à trois années à venir. La suite du dispositif reposera sur l'organisation d'ateliers de travail portant sur certaines thématiques.

Intervention : Lionel WASTL, Maire d'Andrésy

Lionel Wastl fait part à l'IPC de deux propositions :

- *Lionel Wastl revient sur la présentation du bungalow d'exposition. Il explique que, de manière ponctuelle, des habitants d'Andrésy expriment des interrogations lorsqu'ils entendent des nuisances sonores ou constatent des évolutions sur le chantier.*
il propose que l'équipe PSMO vienne à la rencontre des habitants lors du marché du samedi, au moment où les questionnements sont les plus nombreux, notamment lors des périodes de chantier plus bruyantes, avec la mise en place d'une camionnette ambulante, pouvant être présente à Andrésy, par exemple

Ce type de présence permettrait un échange direct avec les habitants et contribuerait à répondre aux interrogations qui remontent, y compris via les messages reçus localement, en particulier lors des épisodes marquants liés aux travaux,. Il suggère que ce dispositif pourrait être organisé à une fréquence à définir, par exemple une fois tous les six mois, sans préjuger du rythme le plus pertinent.

- *Lionel Wastl évoque la question des panneaux d'information destinés à permettre au public de comprendre le chantier. Il indique qu'un panneau est prévu sur la rive gauche, mais relève que cette localisation pourrait toucher un public limité. Il précise qu'à ce stade, aucun panneau n'est prévu sur la rive droite et considère que les habitants de ce secteur, pourtant en vis-à-vis du chantier, risquent de ne pas disposer d'une information suffisante. Il interroge la possibilité d'installer un panneau*

complémentaire sur la rive droite, tout en indiquant que ce type d'installation peut également susciter des réactions locales et qu'il convient d'en apprécier l'opportunité.

Il évoque plusieurs hypothèses de localisation, en rappelant des échanges antérieurs, notamment à proximité de l'embarcadère, mais souligne que l'intérêt d'un panneau dépend de la qualité du point de vue sur le chantier ou sur la future configuration du site.

Les panneaux envisagés visent à permettre une projection à long terme sur l'aménagement futur, avec une visualisation de ce que sera le site à l'horizon de dix à quinze ans, ce qui suppose un emplacement offrant une vue pertinente. Il mentionne ainsi, à titre de pistes, des points de vue possibles, notamment avenue des Coutayes ou depuis la départementale, où la visibilité sur l'emprise concernée est plus directe.

Il s'agit pour lui d'une proposition à examiner, en évoquant l'idée d'un panneau de taille limitée.

Réponse de HAROPA PORT

Haropa Port note avec intérêt la double proposition

Organisation de la concertation

Intervention de HAROPA PORT

Caroline Vallette soulève une question relative aux modalités pratiques d'organisation des Instances permanentes de concertation. Elle rappelle que, jusqu'à présent, ces réunions se tenaient habituellement en soirée, autour de 20 h 30, et indique que la tenue de l'instance en après-midi constitue une nouveauté. Elle interroge les participants sur leur préférence entre un horaire en après-midi ou en soirée. La question est plus particulièrement adressée aux représentants associatifs afin de recueillir leur avis sur l'adéquation de ces horaires avec leurs disponibilités.

Réponse des participants

Il est suggéré que la tenue des instances en fin de semaine, à cet horaire, pourrait constituer une option envisageable. D'autres participants ont suggéré une organisation des IPC entre 12H00 et 14H00 et un participant, le samedi matin.

Intervention de HAROPA PORT

Il est précisé qu'aucun choix définitif n'est arrêté à ce stade et que cette modalité ne saurait être figée. Il est noté les choix possibles, sur la base d'un IPC en juin et un autre en septembre :

→ CONCLUSION

→ Mariusz WIECEK, directeur de l'agence Seine-Aval

Mariusz WIECEK, remercie les participants pour leur présence et pour la richesse des échanges.

Le chantier est à un stade encore initial, tout en étant désormais pleinement engagé, les deux lots ayant été attribués. Les résultats concrets et les effets du chantier seront plus perceptibles lors de la prochaine IPC, avec l'apparition des premiers ouvrages.,

La maîtrise du chantier constitue un enjeu central, avec l'ambition d'anticiper et de piloter les travaux afin d'en maîtriser les impacts, tant sur l'environnement que sur le respect du planning défini.

La dispositif d'information a fait l'objet de nombreux échanges. Un travail sera poursuivi collectivement pour en examiner les modalités, notamment sur la rive droite d'Andrésy, en veillant à des implantations simples, lisibles, situées dans des lieux fréquentés et respectueuses du cadre urbain et bâti, en lien avec les communes concernées.

Mariusz WIECEK rappelle que différentes modalités de rencontres IPC pourront être envisagées, y compris sur des créneaux alternatifs, et que des visites de chantier seront proposées.,

La séance se termine par des remerciements adressés aux intervenants et à l'ensemble des personnes présentes. **Fin de l'IPC 16H15.**

→ FOCUS : Dispositif d'information et de gestion des signalements

Il est rappelé que le dispositif de gestion des signalements est conforme aux exigences liées à la certification ISO14001 mentionnée, ainsi qu'aux obligations de qualité environnementale et à la réglementation associée.

L'application pour Smartphone « Mon Chantier », est spécifiquement dédiée au lot 1. Pour le lot 2, le dispositif applicatif pourra être différent.

Il est enfin recommandé de conserver l'usage de l'adresse électronique PSMO et de la compléter par un signalement via l'application « Mon Chantier » lorsque cela est possible, afin de disposer d'une remontée complète des informations et des signalements.

- > Site internet & newsletter : <https://www.port-seine-metropole-ouest.fr/fr>
- > Mail : portseinemetropoleouest@haropaport.com
- > Application Mon Chantier



◀ PARTICIPANTS

▪ Prénom NOM	▪ Titre	▪ Structure
Lionel WASTL	Maire de la Ville d'Andrésy	Ville d'Andrésy
Marc HONORÉ	Maire de la Ville d'Achères	Ville d'Achères
Laurent BROSSE	Maire de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine	Ville de Conflans-Sainte-Honorine
Laurent MOUTENOT	1er maire-adjoint de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine	Ville de Conflans-Sainte-Honorine
Josette DEROUX	1 ^{ère} maire-adjointe de la Ville d'Andrésy	Ville d'Andrésy
Dalila YACEF	DGA Mairie d'Achères	Ville d'Achères
Maria ESCRIBANO	Collaboratrice parlementaire du Député Aurélien ROUSSEAU	Assemblée Nationale
Claire AUBRÉE	Chargée de mission "Fret et entreprises de transport" Direction des Transports du Conseil Régional d'Ile-de-France	Région Ile-de-France
Hélène DUMONT	Chargée de Mission Territoriale Seine Aval : Service des Territoires, de l'Aménagement et de la Transition Écologique	DDT 78
Catherine DUBOIS	Représentante de l'association ADARG / sentinelle travaux	Association ADARG
Marc-Noël VANDAMME	Représentant Andrésy du COPRA 184	Association COPRA 184

Marie-José ROSSI-JAOUEN	Présidente de France Nature Environnement Île-de-France	France Nature Environnement Île-de-France
Thierry ROBIN	Représentant de l'association ADEVA	Association ADEVA
Philippe LABARTHE	Représentant Conflans Cadre de vie et Environnement	Association CCVE
Patrick SOISSONS	Collectif COPRA 184 et sentinelle travaux	Collectif COPRA 184
Cécile MÉNARD	Représentant des bateaux logements	Bateaux Logements
M et Mme GIBLET	Sentinelles travaux	Habitants d'Achères
Pascal MALBRUNOT	Transport fluvial	E2F
Johanne CUSSET	Responsable Territoires & Environnement	Terélian
Thierry HAUCHARD	Chef de service Foncier & Environnement	Heidelberg Materials France Granulats
Serge GARNIER	Directeur Développement et Prospection	SB LE FOLL TP
Jean-Yves HARDY	Directeur de projet PSMO	HAROPA PORT
Erwan LE PRIOL	Chargé d'opérations	HAROPA PORT
Mariusz WIECEK	Directeur agence Seine-Aval	HAROPA PORT
Caroline VALLETTE	Responsable de la concertation	HAROPA PORT
Manuel HELLOT	Chef de projet en acoustique environnementale / Cartographie du bruit	BruitParif
Pascal BEAUMARD	Directeur conseil information/concertation	État d'Esprit (DIMOSIA)
Trévor RIDEAU	Consultant	

Excusés :

Adeline LEFEBVRE	Membre de l'association des Amarrées de la Seine et Oise	Association des Amarrées de la Seine et Oise
Christianne PARAVY	Présidente COPRA 184	Association COPRA 184
Aurélien ROUSSEAU	Député	Assemblée nationale
Éliette de LAMARTINIE	Directrice aménagement	HAROPA PORT
Rita AZAR	Chargée d'opérations	HAROPA PORT
Olivier CASENAZ	DGS Mairie d'Achères	Mairie d'Achères